

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 3 Décembre 2020

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Mme Gwénaëlle QUILLEVERE, excusée qui avait donné procuration à Mme Marie BIRIEN

Contrat d'association OGEC Ecole du Sacré Coeur

Le contrat d'association avec l'OGEC de l'école du Sacré Cœur n'a pas évolué depuis 2002, il est d'un montant annuel de 38113.00 €. La commission école s'est réunie le 27 novembre 2020, a étudié les dépenses et le coût de l'enfant par école et fait la proposition d'actualiser le forfait communal ce qui représente une augmentation de 11281.45 € qui amènera un coût à l'élève de 727.67 €, inférieur au coût moyen départemental qui est de 885.24 € dans le cas de cette école.

Le conseil municipal (15 pour et 4 contre) décide :

- De passer le montant du contrat d'association en 2021 à la somme de 49394.45 €
- De réviser ce contrat, chaque 1^{er} janvier de l'année, de l'indice du coût de la vie.

Le groupe « Guiclan autrement Ecouter, Agir » indique qu'il est opposé à cette proposition car elle ne respecte pas la réglementation et donc vote contre et envisage d'engager une procédure.

Projet renouvellement informatique de la mairie

Le matériel informatique de la mairie a plus de 10 ans et donc il convient d'envisager le renouvellement du matériel et d'améliorer et renforcer la sécurité.

2 entreprises ont été contactées et transmises des propositions :

Entreprise	Coût investissement HT	Coût fonctionnement HT Charges/par mois
KONICA	18821.00 € HT	344.80 € HT
APOGEA	18229.48 € HT	389.54 € HT

A l'unanimité, le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise KONICA.

Espace multi générationnel Demande DETR 2021 (dotation d'équipement des territoires ruraux)

Le plan d'aménagement de l'espace situé à l'arrière de la mairie est présenté au conseil municipal, il comprend

- la création d'allées piétonnes permettant de relier l'école Jules Verne au parking en toute sécurité
- La création d'un sentier piétonnier reliant les lotissements au centre bourg
- L'aménagement de jeux et d'aires de pétanque en vue d'y faire un espace multi générationnel où les personnes de tous âges et à mobilité réduite viennent se rencontrer et participer à des activités.
- Cet espace comprendra un kiosque et des bancs afin d'y faire un lieu de rencontre au centre bourg

Le coût estimatif de l'opération :

	Montant
Travaux	172 558.50 € HT
Maitre d'œuvre	6000.00 € HT
Frais divers (10%)	17 855.85 € HT
COUT HT	196 414.35 € HT

Le plan de financement serait le suivant :

	Montant
DETR (programme 2021) 50%	98207.17 €
Conseil départemental (amende de police)	16176.75 €
Commune	82030.33 €
COUT HT	196 414.35 €

Le conseil municipal (17 pour et 2 abstentions) est favorable à la réalisation du projet, valide le coût et le financement

Triskell : Travaux étanchéité de la toiture Avenant

Suite à des études techniques réalisées sur la charpente, il convient de revoir la nature des travaux sur une partie de la toiture, le conseil municipal (16 pour et 3 abstentions) est favorable à la réalisation de la solution de dépose totale de l'existant et pose membrane et isolant neufs pour un montant de 33 232.70 € HT.

Restaurant à l'Ouest Annulation Loyer Novembre 2020

En raison de la période de confinement décidée à compter du 1^{er} novembre 2020, à l'unanimité, Le conseil municipal décide d'annuler le loyer du mois de novembre pour le restaurant « A l'ouest ».

Lotissement du Styvell 3ème tranche

Actuellement il ne reste que 3 lots disponibles dans le lotissement du Styvell, le conseil municipal (15 pour, 2 abstentions et 2 contre) est favorable au lancement de la 3^{ème} tranche du lotissement du Styvell et une consultation sera lancée afin d'obtenir des propositions de maîtres d'œuvre pour les études d'aménagement et de suivi de travaux.

Bons d'achat pour les employés communaux

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer à chaque employé communal un bon d'achat de 30.00 € à valoir dans les commerces de Guiclan, valable jusqu'au 31 mars 2021. Chaque mois, les commerçants transmettront à la mairie une facture accompagnée des bons d'achat afin d'obtenir le paiement.